



Conseil communal de la Ville de Pully  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 25 septembre 2024

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

**Préavis 14-2024 Extension du Collège Principal  
Construction de nouveaux locaux scolaires, d'une  
bibliothèque et d'une salle omnisports double VD5**

**Crédit d'investissement demandé CHF 59'500'000.00 TTC**

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 14-2024 du 7 août 2024,  
vu le rapport de la Commission ad hoc désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des finances,

**décide**

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 59'500'000.00 TTC, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses selon les modalités suivantes :
  - a) par annuités égales sur 30 ans au maximum pour les travaux de construction et d'extension de bâtiments scolaires ;
  - b) par annuités égales sur 5 ans au maximum pour l'acquisition de mobilier et d'équipements d'exploitation.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 25 septembre 2024